

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	72 (1943)
Heft:	12
Nachruf:	M. Arthur Rosset, inspecteur scolaire et rédacteur du "Bulletin pédagogique"
Autor:	Coquoz, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† M. Arthur Rosset, inspecteur scolaire et rédacteur du « Bulletin pédagogique »

C'est avec une stupeur douloureuse que le corps enseignant, et plus particulièrement celui de la ville de Fribourg, a appris la nouvelle de la mort subite de M. Arthur Rosset, inspecteur scolaire. L'école fribourgeoise perd en lui l'un de ses meilleurs et de ses plus actifs ouvriers.

M. Rosset est né le 6 janvier 1879. De condition modeste, il garda toute sa vie une grande simplicité. Il fut le fils de ses œuvres ; ayant lui-même beaucoup besogné, il témoigna toujours une vive sympathie pour les travailleurs, les humbles, les déshérités du sort.

Après de sérieuses études à l'Ecole normale d'Hauterive, il conquit, en 1902, son brevet pour l'enseignement primaire. Le 1^{er} novembre de la même année, il débuta comme instituteur dans la modeste école de Progens-La Verrerie. Il se signala d'emblée par d'heureuses dispositions qui faisaient de lui un maître doué et exigeant, d'une scrupuleuse conscience. Quatre ans plus tard, il était promu à la classe supérieure des garçons de Rue. Entre temps, son goût pour le dessin l'avait poussé à suivre les cours de maître de dessin au Technicum cantonal, il en obtint le diplôme avec plein succès.

Les solides qualités pédagogiques de M. Rosset et sa connaissance des affaires publiques firent qu'en 1921 il fut appelé, par la Direction de l'Instruction publique, au poste d'inspecteur des écoles de la Sarine et de la partie française du Lac. En 1937, à la suite d'un remaniement des arrondissements scolaires, il se vit attribuer le contrôle des classes primaires de la ville de Fribourg.

Après dix-neuf ans d'activité comme instituteur, il en a consacré vingt-deux à ses fonctions d'inspecteur. En cette qualité, il fut le guide éclairé, le conseiller bienveillant des instituteurs et des institutrices de son arrondissement. Jusqu'au bout, il a accompli cette délicate et importante tâche avec une conscience exemplaire et un dévouement inlassable. C'est au cours d'une répétition de chant, à laquelle il participait comme membre actif du chœur mixte du corps enseignant, qu'il fut terrassé par une attaque. On peut dire qu'il a succombé parmi les siens, au milieu de ses chers maîtres qu'il affectionnait profondément.

M. Rosset avait certes bien compris son devoir d'inspecteur scolaire. Hiver comme été, il s'en allait d'école en école, faisant bénéficier ses subordonnés de sa riche expérience. Il savait reconnaître et apprécier à sa juste valeur le travail de chacun, mais il savait aussi découvrir les points faibles. Il donnait alors ses directions

avec tact et délicatesse, sans heurter jamais les susceptibilités. C'était un ami autant qu'un chef, un témoin sympathique de nos efforts. C'était même un collaborateur qui savait, par expérience, les difficultés du métier, les faiblesses et les découragements possibles. Il nous faisait crédit et nous pouvions lui faire confiance. Il savait bien trouver les mots qui vont au cœur, relèvent les courages chancelants et paient toutes les peines. Quel réconfort pour les maîtres qui sentent planer sur eux la bienveillance de leur inspecteur !

M. Rosset fut pour beaucoup de membres du corps enseignant un confident discret, un véritable père. Il était foncièrement bon, d'une bonté spirituelle et attrayante, qui constituait le fond de sa personne. Les débutants dans la carrière furent particulièrement les objets de sa sollicitude. Il y a loin de la théorie à la pratique, et M. Rosset était bien placé pour le savoir. Ce n'est pas lui qui se serait payé de mots. Il était, avant tout, un praticien de l'enseignement. On ne lui jetait pas de la poudre aux yeux en bavardant, ou faisant un discours aux élèves, pour masquer l'insuffisance d'une leçon. Après plus de quarante ans de carrière, il avait conservé toute l'aisance et la curiosité du débutant sympathique à toutes les expériences et à tous les essais. Mais il était resté inébranlablement attaché aux principes d'une saine pédagogie. Ce n'est pas lui qui aurait fait table rase des programmes et des méthodes traditionnels, qui serait allé, de classe en classe, colportant gravement des recettes de pédagogie nouvelle. Sans négliger les innovations utiles, il a toujours voulu conserver à nos écoles cette direction simple, pratique, capable de préparer l'enfant à la vie.

Avec quelle attention suivions-nous les observations pratiques qu'il nous donnait dans nos conférences. Rien n'était laissé au hasard. Il nous fournissait de précieuses directives pour toutes les branches. Il nous laisait cependant la plus grande autonomie possible dans le choix des procédés d'enseignement, dans la manière d'interpréter le programme qui devait être, à son avis, suffisamment souple, aéré, pour permettre aux initiatives de ceux qui doivent l'appliquer de le plier aux nécessités des circonstances de milieux et d'occasions. Il insistait surtout sur cette idée que l'école primaire a une mission autrement urgente que de bourrer de notions de toutes sortes, forcément incomplètes et superficielles, les esprits des enfants, mais qu'elle doit avoir, avant tout, un objectif éducatif : que le côté éducatif doit être son souci primordial, qu'au point de vue utilitaire son rôle consiste à fournir modestement les notions rigoureusement essentielles. La formule « l'école pour la vie » était une formule claire pour lui, parce qu'il entendait former les élèves à leur futur métier d'homme, en épanouissant leurs possibilités, au lieu de surcharger leur mémoire.

Nous avons gardé très vivant le souvenir de ses visites d'inspecteur. Il ne venait pas chercher matière à des notes secrètes. On

sentait chez lui une grande simplicité de sentiment. Ce n'était pas non plus le juge sévère et morose, porté à la seule critique des défauts, il en avait vu partout, à commencer par lui-même. Le jour de l'examen, après la première émotion causée chez la gent écolière par son arrivée, il avait tôt fait de mettre à l'aise tout ce petit monde. Derrière ses lunettes, l'œil vif et profond reflétait bientôt la bonté, car il aimait passionnément les enfants et sut toujours trouver non seulement le chemin de leur intelligence, mais celui de leur cœur.

Quand il nous abordait dans la rue, c'était l'occasion d'une conversation gaie et enjouée. Nous n'étions plus alors que deux hommes de bonne volonté qui causaient sans contrainte et sans artifice. Personne n'avait mieux compris que M. Rosset qu'un homme en vaut toujours un autre, malgré les inégalités de fonctions, à la condition d'une égale fidélité au devoir. Il sentait vivement la grande dignité de toutes les bonnes volontés tendues vers l'accomplissement du devoir commun dans l'œuvre éducatrice. Nous n'oublierons jamais la joie profonde qu'il manifestait quand il avait trouvé, dans ses tournées, un maître qui lui avait donné satisfaction, quand il avait vu des intelligences enfantines luire à la parole d'un éducateur d'élite, comme des lumières s'allument d'un seul jet électrique. Il admirait sans réserve tel instituteur ou telle institutrice qui, dans sa petite classe de la ville ou de la campagne, faisait en silence de la bonne besogne. On sentait que notre inspecteur en avait été profondément remué. Il s'en allait, tonifié par cette rencontre, souhaitant de remplir aussi bien sa propre tâche.

A ces grandes qualités de bon sens, de bonté, de compréhension, M. Rosset en ajoutait une autre, non moins indispensable à un chef, le sentiment de la justice. Nous avions l'occasion de l'approcher souvent et de vivre un peu dans son intimité. Nous avons quelquefois assisté à ses débats de conscience et nous avons pu nous rendre compte avec quels scrupules il prenait ou proposait la moindre décision. Déplacements, nominations, remplacements, dédoublements de classes, il ne laissait rien au hasard, s'entourant de tous les renseignements possibles, recueillant, provoquant les avis, appelant à lui les intéressés. Il serait superflu de parler de l'innombrable correspondance qui, d'un bout de l'année à l'autre, accable les inspecteurs. Rien de ce qui concerne la bonne marche des écoles ne lui était indifférent. Une affaire une fois engagée, il n'avait pas deux méthodes pour la traiter. Il se laissait toujours conduire par son impartialité et sa parfaite honnêteté.

M. Rosset a été aussi le très estimé rédacteur de notre *Bulletin pédagogique*. Il sut s'entourer de fidèles collaborateurs et il fit de son mieux. Là, comme ailleurs, il fut constamment animé d'un haut souci de probité intellectuelle et professionnelle. Il relisait avec une attention particulière tous les articles qu'on lui envoyait. Nous l'avons toujours trouvé préoccupé de ne laisser passer aucune phrase

qui ne traduisit pas la vérité ou qui ne fût pas dans la ligne de l'enseignement chrétien. Nous le voyons encore en présence d'une liste d'ouvrages — nouvelles acquisitions de la bibliothèque pédagogique — qu'on lui demandait d'insérer. Il avait fini par refuser de publier cette liste, pensant bien qu'un certain nombre de ces ouvrages documentaires ne pouvaient être mis entre toutes les mains. Ces quelques traits suffisent à prouver avec quelle conscience il a conduit la rédaction de notre organe.

Les obsèques de M. Rosset ont donné lieu à une touchante et très imposante manifestation de sympathie de tous ceux qui avaient pu apprécier son dévouement à la cause de la jeunesse et qui avaient tenu à accompagner sa dépouille mortelle à l'église de St-Pierre, où a été célébré l'office de *Requiem*. A l'issue de la cérémonie, le chœur mixte du corps enseignant, dont M. Rosset était le président d'honneur, dirigé par M. le chanoine Bovet, exécuta un magnifique chant d'adieu.

L'inhumation dans le paisible cimetière de Bourguillon fut profondément émouvante dans sa simplicité.

M. Rosset n'est plus, mais les membres du corps enseignant de la ville de Fribourg, ainsi que ceux du II^e arrondissement, garderont de lui le meilleur et le plus durable des souvenirs, continueront d'obéir à ses directives et à son exemple et prieront Dieu de lui accorder la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs.

La rédaction du *Bulletin pédagogique* présente à sa famille si durement éprouvée l'hommage attristé de sa respectueuse sympathie.

E. Coquoz.

Le « Bulletin » continue...

Notre modeste revue pédagogique a passé en d'autres mains à la suite du décès du regretté M. Rosset, mais elle reste fidèle à son but qui est d'être l'organe de la Société fribourgeoise d'éducation, en particulier du corps enseignant primaire du canton. Son objet principal sera donc, comme par le passé, l'examen des problèmes que pose l'enseignement primaire, dans toutes les matières du programme.

La nouvelle rédaction s'appliquera à unir tous ceux qui ont pour mission commune de former notre jeunesse. Elle réservera la première place et la plus large aux questions d'enseignement primaire, mais elle pourra accueillir aussi des articles d'intérêt plus général. Elle ouvrira la fenêtre aux courants nouveaux de la pédagogie, en défendant toujours les principes d'une saine et prudente pratique de l'enseignement.